

POSTULAT ADRIANE BOSSY AU NOM DU GROUPE ROSES-VERTS

Pour des protections hygiéniques en libre accès

La précarité menstruelle est une thématique rarement abordée et même parfois taboue. Pourtant, elle touche au quotidien de nombreuses personnes. Le présent postulat propose que la Commune du Chenit se dote d'un plan de lutte contre la précarité menstruelle.

Il y a peu, les serviettes hygiéniques ont finalement été reconnues comme des produits de première nécessité, le taux de TVA auquel elles sont imposées passant ainsi de 7,7% à 2,5%. Si cette incohérence a pu être levée, les produits d'hygiène corporelle des personnes ayant des règles demeurent une charge économique pouvant être non négligeable.

Le coût des règles dans la vie d'une femme a été estimé à environ CHF 4'500,- lors d'une enquête menée par la RTS en février 2020. Ce coût est important et s'ajoute à d'autres formes de discriminations économiques qui touchent spécifiquement les femmes (inégalités salariales, «taxe rose», etc.).

On peut se réjouir qu'un projet pilote ait été mis en place par l'État de Vaud pour installer des distributeurs de protections hygiéniques dans certaines écoles du Canton. Un rapport¹ à ce propos est d'ailleurs sorti en novembre 2022 et démontre le succès de cette initiative. Mais malheureusement, la précarité menstruelle ne touche pas que les jeunes femmes. C'est pourquoi, il est important que les bâtiments de la Commune, et ceux soutenu par cette dernière, en soient équipés.

Les enjeux liés à la précarité menstruelle existent aussi en Suisse. Les raisons de cette précarité menstruelle sont évidemment économiques, mais pas uniquement. L'accès à l'information et le contexte sociétal («tabou des règles») jouent également un rôle.

Le Groupe Roses-Vert-es demande à la Municipalité d'étudier les possibilités :

1. D'élaborer un projet pilote de distributeurs de produits menstruels, installés dans des lieux municipaux (y compris ceux fréquentés uniquement par des employé-es communaux-ales) ou soutenus par la Commune,
2. Des actions de sensibilisation sur les tabous qui entourent encore très souvent les règles.

Les postulant-es proposent une prise en considération immédiate et de renvoyer directement ce postulat en Municipalité et la remercie par avance pour ses réponses.

Le Sentier, le 29.03.2023

¹ https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/dfj/sg-dfj/fichiers_pdf/Agir_contre_la_prekarite_menstruelle_Rapport_novembre_2022.pdf